doina main

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

6 mois 1 an 21 fr. 38 fr. 11 fr. 50 LOT et Départements limitrophes 22 fr. 40 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur Rédacleurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 1 fr. 70 RÉCLAMES 3º page 2 fr. 75 4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Garonne, le Lot-et-Garonne et la Dor-

dogne, contrées luxuriantes, le Lot par-

ticipe aux vertus de ces deux groupes

de terroirs. Il possède de frais vallons,

de grasses plaines et aussi des Causses

austères et des côteaux escarpés en

montagnes. Pittoresque transition entre

le Languedoc et le Limousin, entre la

Guyenne et l'Auvergne, extrême marche

du Midi vers les pays du Centre, ce dé-

partement présente un physionomie très

particulière. La diversité de ses aspects

confond le touriste, stupéfait de change-

ments de décor si fréquents et si préci-

pités qu'ils semblent tenir de la féérie.

toire du Quercy. Amputé de ses arron-

dissements méridionaux par Napoléon,

lors de la création du Tarn-et-Garonne,

il ne conserve pas moins avec les princi-

paux monuments, les traits et les tradi-

Deux grandes voies ferrées le parcou-

rent du nord au sud, venant de Paris,

mais bifurquant à Brive pour gagner

Toulouse, l'une par Cahors et Montau-

ban, l'autre par Saint-Denis-près-Martel

et Capdenac. Des embranchements se

soudent à elles : à Gourdon, vers Sarlat

Dans son désir d'entrer tout à fait

dans l'intimité du pays qu'il visite et de

le connaître à fond, le touriste préfère

l'auto au wagon pour peu que l'état des

routes favorise son désir. Il se trouve-

ra ici servi à souhait. Le réseau routier

du Lot est vaste, bien entretenu, doté

d'une signalisation excellente. Il est ja-

lonné de villes et de villages pourvus

d'hôtels petits ou grands dans lesquels le

le bon accueil est de règle, la bonne cui-

sine de tradition. Le Lot possède des

vergers aux fruits savoureux, des bas-

ses-cours opulentes, des jardins abon-

dants en primeurs, des truffes sous les

chênes et noisetiers de ses bois, des vi-

gnes à profusion sur les cailloux de ses

pechs ensoleillés. Le voyageur est donc

assuré de trouver, en n'importe quel

lieu qu'il lui plaise de faire halte, une

chère plantureuse accompagnée de ce

breuvage de haut goût qu'est le vin de

Prolongeant à l'ouest les plateaux du

Tarn, de la Lozère et de l'Aveyron, les

causses du Lot, s'ils ne rivalisent point

avec certains de leurs rivaux par l'am-

pleur des dimensions, l'emportent sur

Fissurée en tous sens, creusée de fail-

les profondes, trouée de cavités innom-

bables, leur table calcaire recèle des

gouffres, des cavernes, de vrais labyrin-

thes au creux desquels courent des ri-

vières glacées, Padirac, Lacave, Pres-

que sont les plus connues de ces mer-

veilles souterraines, avec cette grotte-

temple de Cabrerets dont l'homme pré-

historique couvrit les parois d'étonnan-

tes fresques. En surface, le sol quercy-

nois peut entrer en compétition avec le

breton pour le nombre et l'importance

des monuments mégalithiques. Beaucoup

ont été renversés ; il en reste debout des

centaines dans nos friches caussenardes.

Au voisinage de Livernon, le dolmen

de la Pierre Martine et le menhir de Bé-

linac font figure de rois parmi la foule

éparpillée de ces témoins des fastes

Nos causses sont au nombre de trois :

au nord, celui de Martel; au sud, celui

de Limogne; au centre, le plus vaste a

pour capitale la petite ville de Gramat.

fondes coupures où zigzaguent d'une fa-

laise à l'autre, deux magnifiques cours

d'eau : la Dordogne et le Lot. Dans des

vallées plus étroites, encadrées de ver-

sants sourcilleux et parsemés de vieux

Entre eux, s'ouvrent de larges et pro-

tous en intérêt pittoresque.

et le Périgord; à Cahors, vers l'Agenais

et vers le Rouergue.

Cahors.

druidiques.

tions de la province qui le constitua.

Le Lot fut formé avec l'entier terri-

Simple coup d'œil

LES ÉVÉNEMENTS

TÉLÉPHONE 31

Le gouvernement n'en a pas fini avec les difficultés financières. Ce n'est vraiment pas une raison pour lui créer des embarras supplémentaires. - Dans le concert allemand les violons ne sont pas bien d'accord.

Le mal d'impécuniosité dont se plaignait déjà le héros de Rabelais est devenu chronique sans cesser d'être aigu. Tous les Etats du monde en sont frappés et celui de France ne sera pas épargné.

- On aura besoin de beaucoup d'argent pendant cette année 1935 !

- Eh! bien, on en fabriquera!... vont s'empresser de répondre certains adversaires du gouvernement qui se recrutent parmi les amis politiques du président du Conseil et qui vou-draient bien pousser celui-ci à quelque imprudence financière dont il mourrait peut-être, mais dont le pays serait malade assurément.

Non! Pas de ca! La surproduction des billets de banque est la pire de toutes, celle qui engendre ruine et

Mais la Trésorerie aura tout de même besoin de quelque 20 milliards qu'il lui faudra bien se procurer. Il y aura le déficit du budget général auquel s'ajouteront ceux des budgets annexes comme les P.T.T. et l'Algérie. L'application de la loi sur les blés coûtera 1.500 millions ; le déficit des grands réseaux de chemin de fer exigera pour sa part 5 gros milliards; les dépenses exceptionnelles pour la Défense nationale coûteront en chifil est imputable aux autres charges du Trésor : secours de chômage qui ne vont pas en diminuant, adductions d'eau, électrification, outillage national, etc. etc.

Pour partie, ces dépenses sont de nature extraordinaire. Si Hitler se tient sage, les charges financières de la Défense nationale diminueront après les années « creuses ». Quant aux Compagnies de chemin de fer dont le déficit va croissant d'une année à l'autre, il faudra bien qu'on adapte leur exploitation au nouvel état des choses; elles ne pourront pas continuer indéfiniment à fonctionner comme si aucun changement ne s'était produit depuis 20 ans dans le système des transports. Enfin, si l'on exclut définitivement l'hypothèse d'une amélioration économique qui augmentera les recettes fiscales en même temps que la richesse du pays, si l'on n'admet pas l'éventualité d'une « reprise » plus ou moins prochaine de l'activité générale, alors il n'y a plus qu'à se coucher en rond pour attendre... ce qui arrivera. Et, dans ce cas, ce ne serait pas seule-ment le sort du budget et celui de l'Etat qui se trouverait mis en cause. Mais celui du régime social tout en-

Ce sont des choses sur lesquelles il n'y a aucun intérêt à jester un voile pudique. Au contraire, il est bon de les mettre en pleine lumière sous les yeux des citoyens français qui doivent savoir pour juger et comprendre. Ils sont trop souvent enclins à protester contre l'application effective de mesures qu'en principe ils ne cessent de réclamer.

Déjà certains bons apôtres s'en vont répétant que la politique d'économies budgétaires pratiquée depuis un an a fait fiasco et que ces résultats sont sa condamnation.

Raisonner ainsi, c'est proprement se ficher du monde et prendre ses interlocuteurs pour des imbéciles. Mais si absurde qu'il soit ce propos ne doit pas rester sans réponse. Où en serions-nous donc si l'on n'avait pas

même insuffisamment — réduit les dépenses publiques? Nous avons de la peine à supporter ce déficit. Que serait-ce s'il était augmenté de quelque dix ou douze milliards ?."

La France a la réputation d'être le pays de la logique et de la raison. Il s'agit de prouver, qu'à l'inverse de Figaro, elle mérite sa réputation.

On voudrait bien, tout de même, être renseigné sur la teneur exacte des propos tenus par le chancelier allemand après le plébiscite de la Sarre. Ils nous sont transmis avec des variantes susceptibles, suivant le cas, d'en restreindre ou d'en élargir la portée. Les premières informations influence directe qu'un Etat avisé pour-

rapportèrent que Hitler avait dit Nous n'avons plus de revendica-France! ». Affirmation nette, péremptoire et sans restriction. A cette transmission succéda le lendemain la traduction suivante : « Votre décision, compatriotes allemands de d'apporter la déclaration suivante comme une contribution historique grosse de sacrifices à la pacification de l'Europe, pacification néretour le Reich n'exigera plus aucun territoire de la France! » -La différence est sensible et l'on peut se demander quels sont done ces

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Cela est d'autant plus intéressant que le ministre allemand spécialement chargé de la propagande extérieure, M. Gobbels, s'écriait le lende-

Nous avons conquis Berlin, puis le Reich, puis la Sarre; nous saurons aussi nous tailler une bonne place en Europe.

Gœbbels ne paraît pas disposé à faire beaucoup de sacrifices. Il semble plutôt parti à la conquête de nouveaux profits.

Enfin, l'ancien chancelier allemand, M. Luther, actuellement ambassadeur aux Etats-Unis, déclarait mardi à la presse américaine que la Sarre rentrée au giron de l'Allema-gne, il ne resterait plus que deux points sensibles à supprimer : l'Alsace-Lorraine et le Couloir polonais, pour que l'Europe ait, enfin, la paix... Rien que çà! Et puis ce sera

tout !. bassadeur, il y a opposition.

On voudrait bien savoir qui a qualité pour définir la politique du Reich. Si la dictature de Hitler est une réalité, comment se fait-il que ses déclarations soient revues, corrigées et rectifiées par des personnalités qui devraient être ses serviteurs? Mais si le Führer n'est qu'un dictateur obéissant, un maître asservi, alors on voudrait bien savoir qui commande par sa bouche et auquel nous devons entendre de ses subordonnés tout-puissants?

Emile LAPORTE.

Tourisme et littérature

en couleur, les films, les publicités de mois qui vont suivre pour ce rôle de de ses monuments, de la beauté de son

C'est un sujet de grande importance pour un pays comme le nôtre, et de bons esprits commencent à s'en préoccuper, Notre confrère M. Gabriel Boissy disait l'autre jour que si nous possédions un ministère des lettres et des arts, c'est à lui que la branche du tourisme devrait être rattachée. En aucune autre, en effet, l'imagination ne joue un plus grand

L'influence de l'art sur le tourisme, c'est-à-dire sur le voyage, sur le goût, le désir, la hantise de parcourir tel pays plutôt que tel autre, est indéniable. Une simple affiche en couleurs, intelligemment conçue et réalisée, aura suscité plus de vocations aux départs que cent brochures explicatives. Quant à la littérature, nous l'avons dit souvent, elle est à la base de la fortune touristique de certains pays. On ne donnera jamais assez d'importance au rôle de Pierre Loti dans la vogue du pays basque, à celui d'Alphonse Daudet, de Mistral et de Bizet dans l'éblouissante fortune de la Provence ; à celui de Maurice Barrès pour l'Alsace. L'engouement, le snobisme dont ont bénéficié certaines contrées ou certaines villes européennes sont dus presque entièrement au succès attaché à certains auteurs qui les avaient

magniflées. Tous ces faits sont bien connus, et c'est ce qu'on pourrait appeler l'influence indirecte des artistes sur les goûts touristiques de leurs contemporains.

tions territoriales à adresser à la

la Sarre, me permet aujourd'hui cessaire aujourd'hui : sitôt votre

« sacrifices » dont Hitler parle en termes mystérieux.

Entre les premiers et les seconds propos de Hitler, il y a une nuance. Entre les propos de Hitler et ceux de Goebbels, il v a divergence. Entre les propos de Hitler et ceux de son am-

UN PETIT MOT D'ECRIT

Le moment est venu où l'on va commencer, en tous pays, d'amorcer pour le tourisme la campagne de l'été prochain. Les brochures, les réclames, les affiches toutes sortes se multiplieront dans les sergent recruteur qu'assume maintenant chaque nation en faveur de ses sites,

ciel ou de l'excellence de sa cuisine. rôle et l'artiste ne coopère plus directement à l'enrichissement national.

Mais, à côté de celle-ci, n'y a-t-il pas une

Informations

Le plafond des Bons du Trésor On sait que le plafond d'émission des bons du Trésor, dont l'emploi permet de régulariser les opérations de la Trésorerie, est actuellement fixé à dix

Il est, croyons-nous, dans les intentions du gouvernement de demander aux Chambres de porter ce plafond à quinze milliards. Cette élévation de cinq milliards, explique-t-on, est nécessaire pour donner à la Trésorerie un volant suffisant afin de faire face aux nombreuses échéances prévues d'ici le mois d'avril, précisément dans la période des « basses eaux » du Trésor.

Il est vraisemblable que le projet de loi, préparé par les services de M. Germain Martin pourra être déposé mardi prochain sur le bureau de la Chambre.

Une liaison radiotéléphonique Paris-Moscou

M. Georges Mandel, ministre des P.T.T., vient de décider la mise en service, le 21 courant, d'une liaison radiotéléphonique entre Paris et Moscou. Cette liaison assurera, concurremment avec les voies téléphoniques ordinaires, l'écoulement du trafic entre la France et

Pour commencer, elle sera ouverte le matin, de 9 heures à 11 heures.

L'ilot Clipperton

Le croiseur français « Jeanne-d'Arc » qui était actuellement sur rade, est parti lundi pour que son commandant, au nom du gouvernement français, prenne officiellement possession de l'Lot Clipperton, nommé également « Ile de la Passion », à 1.300 milles à l'ouest du canal de Panama.

On sait à quelles difficultés, dues à la houle et au récif, se heurtérent les tentatives de débarquement dans cet îlot désertique, il y a quelques années, très riche en guano.

Paysans français en Allemagne

Dimanche est arrivée à Berlin la délégalion annoncée des paysans français, sous la direction de MM. Augé, Laribe et

Elle a été reçue au ministère de l'agriculture et de l'alimentation du Reich par M. Mainberg, avec lequel elle a en un entretien amical. Au cours de cet entretien, MM. Lari-

be et Achard ont déclaré, notamment, que la législation agraire allemande retenait l'attention des paysans français, qui la considérent d'un œil favorable. De son côté, M. Mainberg a souligné

la volonté pacifique des paysans du

Après le plébiscite

Les dirigeants du « Front de Liberté » sarrois ont par le truchement de Max Braun déposé à la S.D.N. une réclamation contre certaines prétendues irrégularités du vote du 15 janvier, M. de Jongh, membre de la commission de plébiscite a réfuté ainsi les allégations du chef socialiste :

Tout s'est passé régulièrement. En ce qui concerne les billets de vote de deux couleurs différentes, ils proviennent des électeurs qui, de par leurs fonctions ou emplois, ont dû voter avant la date prévue.

Les billets ont été imprimés en Hollande, avec autant de soin que des billets de banque, sur un papier spécial de quantité exactement calculée et avec des caractères non employés en Alle-

rait utiliser au mieux de ses intérêts? A qui confier la rédaction de ces brochures de propagande de plus en plus luxueuses, sinon, à ceux qui se sont sentis toujours attirés vers certains pays et mirent à les décrire toutes les ressources de leur talent? Certains l'ont pensé. la Grèce, l'Italie surtout, multiplient d'admirables « tracts » qui ne sont pus seulement de merveilleuses reproductions photographiques, mais présentent un

texte excellent signé de noms d'auteurs

Ne pourrions-nous agir de même? Ceci n'est évidemment qu'une suggestion, mais il serait bien désirable que nos brochures de propagande à l'étranger fussent rédigées par des écrivains du cru qui ont visité notre pays, le connaissent et l'aiment, Quoi que puissent penser les pessimistes invétérés, nous sommes encore connus dans le monde d'une manière assez flatteuse, et les souvenirs de randonnées chez nous ne sont probablement pas tous marqués d'un caillou noir. Chacun connaît des écrivains étrangers qui se sont pris d'une belle passion pour Paris, l'Ile-de-France, la Bretagne ou la Provence. Ce sont ceux-là qu'il faudrait pouvoir utiliser, comme l'Italie use très justement des enthousiasmes littéraire que suscite la contemplation de son visage, N'est-ce pas dire que, au fond, la moitié de la propagande touristique se réduit à une question d'art? -

En Belgique

Les difficultés qui se sont produites au cours des dernières années, et notamment en 1934, entre le ministre de la défense nationale et l'état-major, sont complètement aplanies depuis que le lieutenant-général Cumont a succèdé au général Nuyten dans les fonctions de chef d'état-major. Les résultats de la confiante collaboration du ministre Devèze et de l'état-major n'ont pas tardé à apparaître. Le général Cumont poursuit avec décision et fermeté l'exécution des diverses mesures qui s'imposent pour renforcer la défense nationale dans les régions frontières. La construction des bétons, l'organisation des points d'ap-pui, l'achèvement des casernements en Ardennes se poursuivent.

La question d'Autriche

Selon le rédacteur diplomatique de « Observer », une sorte de « déclaration d'approbation » serait faite officiellement par sir John Simon en faveur des clauses autrichiennes du pacte de Rome lors de la visite de MM. Flandin et Laval à Londres, à la fin du mois.

La formule suivra les lignes de cel-les de février et de septembre dernier. Mais il est nécessaire cependant de la proclamer de nouveau. Le pacte de Rome a établi trois cercles de parties inté-ressées : La France et l'Italie puis les Etats voisins de l'Autriche, enfin la Roumanie et la Pologne. La Grande-Bretagne est en dehors de ces cercles. En fait, sir John Simon va en créer un quatriè-

EN PEU DE MOTS...

Un détenu à la prison de Riom, iominė Blondeau, 33 ans, s'est suicidé en se jetant dans la chaudière où se préparait la soupe des prisonniers.

Dans la section nord-ouest entaie, des centaines d'nommes et de femmes, travaillant dans les champs, sont morts de froid. Les oiseaux, le bétail et les animaux domestiques ont péri par milliers.

L'officier-pilote anglais David Llewellyn va tenter un raid Angleterre-

- Un avion de la Royal Air-Force s'est abattu samedi dans un parc de Bicester (comté d'Oxford). Les deux sergents, qui étaient à bord, ont été tués.

Le refuge d'Espingo, situé à 1.900 mètres dans la région de Luchon, a été peu près détruit par une avanlanche déchaînée du pic de Hount-Sèque. Le efuge a cédé sous la poussée des neiges. Il n'y a pas de victimes.

Mme Butterfly est morte.

Mme Butterfly, l'authentique inspiratrice du conte qui a servi au livret du fade et écœurant opéra de Puccini, vient de mourir dans un petit village de la banlieue de Tokio, à l'âge de quatre-vingt-dix ans!

Mme Butterfly s'appelait, en réalité Mme Gato et appartenait à une très noble famille de Tokio. Jeune, elle fut d'une beauté éblouissante et son roman d'amour défraya longtemps la chronique

L'officier mourut pendant la guerre hispano-américaine et Mme Gato ne chanta pas toujours «Sur la mer calmée...», car elle se maria deux fois et eut beaucoup d'enfants.

Elle n'eut jamais l'occasion d'assister l'opéra qui porte son nom, mais lorsqu'on présenta, dans un grand cinéma de Tokio, un film tiré de son roman, elle alla le voir.

Elle suivit attentivement toutes les péripéties qui se déroulaient sur l'écran. A la fin, lorsque la lumière fut faite dans la salle, elle hocha la tête et dit simplement: « Mais tout s'est passé autre-

Scrupule tardif.

Un batelier venait de se confesser pour faire ses pâques. Le curé allait lui donner la sainte absolution quand, tout à coup, avant de la recevoir, le pécheur dit à son confesseur ;

- A propos, mon père, j'ai encore un scrupule. Il me souvient qu'un jour où les eaux étaient grosses un de mes camarades me criait toujours de virer de bord et je ne voulais pas. Alors, nous avons eu quelques petites raisons, si bien, mon père, que je m'échaulfai un peu et lui donnai un bon coup de coude dans la poitrine. Il trébucha dans l'eau, comme un sac de plomb. Je ne sais pas s'il a quitté le pays, mais il est bien vrai de dire que je ne l'ai plus jamais vu. Croyez-vous que je doive m'en ac-

Histoire marseillaise.

Marius s'équipe pour partir pour la chasse: cartouchières au flanc, casquette en tête, fusil sur l'épaule, carniers battant sur les reins. Té! s'écrie-t-il soudain, comme il

sur le Lot pittoresque Environné, d'une part, par la Corrèze, | bourgs accrochés aux rochers ou répan-Cantal et l'Aveyron, pays accidentés dus dans les champs, les affluents de ces et sévères, d'autre part, par le Tarn-etrivières, - la Cère, la Bave, la Tour-

mente, le Céou, le Célé, le Vers et le Vert, pour ne citer que les principaux, - s'accompagnent, de leur embouchure à leur source, de routes qui permettent d'accéder aux plateaux par des successions impressionnantes de cirques et de

AU FIL DES JOURS ...

Nous allons, si vous voulez bien m'accepter pour guide, accomplir idéalement ensemble un rapide circuit dans le Lot. Il me permettra de vous signaler au passage tout au moins les principales curiosités naturelles et architecturales d'un pays qui en possède un grand nombre de célèbres et bien davantage d'à peu près ignorées.

Ce dernier cas n'est point celui de Souillac, cité aux industries prospères. Environnée d'une succession de blancs viaducs, elle dissémine ses coquettes villas dans la plaine de la Dordogne, Elle darde vers le ciel le beffroi de son ancien clocher paroissial et campe plus loin la masse imposante de son église à coupoles. Le portail intérieur de cet édifice est de la plus rare beauté.

Passé Payrac, nous quittons à Peyrebrune, la route nationale n° 20 pour gagner Gourdon. Ce chef-lieu d'arrondissement occupe le sommet d'un piton ardu. Son boulevard circulaire du Tourde-Ville et sa promenade du Château offrent, à trente kilomètres de profondeur, de splendides vues sur les campagnes d'alentour. Des restes de l'enceinte et plusieurs monuments religieux méritent des visites dont la moins aimable ne sera point, dans le proche vallon de la Bleue, celle de Notre-Dame des Neiges.

Partout à la ronde, et notamment au-Vigan, à Salviac, à Rampoux, subsistent d'antiques et curieuses églises.

Cahors, lui, s'entoure d'un essaim de châteaux : Roussillon aux ruines tragiques, le rude Calamane en pénitence dans son coin, le féodal Mercuès dominant la plaine, Langle au bord de l'eau, Cessac aux plaies pansées de lierre, Caïx que chérit Lefranc de Pompignan, la Grézette et Cieurac toujours siers des broderies de pierre dont les para la Renaissance.

Riche, puissante et renommée, aux longs jours de l'occupation romaine et durant tout le moyen-âge, siège pendant près de cinq siècles d'une Université rivale de celle de Toulouse et de Montpellier, l'ancienne capitale du Quercy, devenue chef-lieu du département reste une des cités les mieux dotées d'attraits originaux du Sud-Ouest de la France.

Enfermée dans un méandre du Lot, cette ville est percée de bout en bout par un large boulevard bordé, d'un côté, par des terrasses à l'talienne qui, l'été, la pavoisent de fleurs. Elle montre des monuments modernes élevés à la mémoire de quelques-uns des glorieux enfants du Quercy: Clément-Marot, Murat, Bessières, Léon Gambetta et aux Mobiles du département tués en 1870-1871.

Mais ce sont surtout les édifices anciens qui retiennent l'attention admirative du voyageur : l'illustre pont Valentré, la Cathédrale Saint-Etienne avec ses cloîtres et son merveilleux portail nord, l'arc de Diane, les remparts et leurs tours, la Barbacane, le château du Roi, le collège Pélegry et de nombreux hôtels et maisons particulières de tous les styles et de toutes les époques.

Cahors ne se contente point d'offrir aux touristes un ensemble de monuments digne de les retenir longuement. Elle se propose à eux comme un centre d'excursions de premier ordre dans la vallée du Lot, riche de part et d'autres en beautés singulières... (A suivre).

Eug. GRANGIÉ.

embrassait sa femme, j'oubliais mes lunettes noires !...

 Hé! réplique sa femme, pourquoi faire donc que tu les veux, tes lunettes noires! Marius la considère avec une indici-

ble pitié. Enfin, il condescend à expliquer : - Té, parbeu! pour que le gibier il ne me reconnaisse pas!

En l'honneur de l'ambassadrice.

Le nouveau croiseur américain Nouvelle-Orléans vient de faire son premier

tour en Europe. Quand il mouillera à Copenhague, il recevra la visite, selon l'usage, de l'ambassadeur des Etats-Unis au Danemark, et saluera le haut personnage par la salve réglementaire de quinze coups de canon. Mais ce qui vaut à ce simple fait d'être signalé ici, e'est que l'ambassadeur est une femme, Mrs Bryan Owen. Les journaux américains soulignent que, pour la première fois, un tel honneur sera rendu au sexe

LE LISEUR,

Chronique

Réponse de M. Ferron à M. Bénech

Voici la suite et la fin du rapport de M. Ferron, ingénieur en chef du Génie rural, dont nous avons publié la première parlie dans notre précédent numéro en réponse aux lettres de M. le docteur Bénech.

B. — Eléments nouveaux
a) Participation de 20 0/0 de la Compagnie du Bourbonnais.

Les prévisions du 8 octobre 1928 ne faisaient pas état de la participation de 20 0/0 de la Compagnie du Bourbonnais. Si, en effet, à cette époque, les négociations étaient engagées sur ce sujet, elles n'avaient pas encore abouti. Il était donc impossible de tenir compte à ce moment d'une amélioration dont on pouvait envisager le principe, mais dont on ne pouvait encore chiffrer l'in-

Des pourparlers ayant abouti entre temps, le montant des emprunts a pu être réduit corrélativement. Mais il convient de bien noter que cette participation fait partie intégrante d'accords interve-nus, non sur les clauses de construction, mais sur les modalités de conces-

La Compagnie du Bourbonnais a admis à cette époque que, les réseaux pouvant être construits uniformément sur poteaux béton, dans des conditions jugées économiquement admissibles par tation le service de sa participation. Il était possible de rémunérer sur l'exploitation le service de sa participatiod. Il s'agit donc là, non d'un rabais de construction, mais d'un investissement de capitaux à titre industriel.

Nous voyons bien que M, le Maire de Taur-de-Faure, tentera peut-être de prétendre que c'est à son action qu'est due cette amélioration. Nous ne pensons pas cependant que cette prétention risque d'être formulée sérieusement.

La participation de 20 0/0 faisait partie intégrante d'accords généraux intéressant tout le département, et a été appliquée uniformément à toutes les communes avant accordé la concession à la Compagnie du Bourbonnais. Il semble bien que cet accord déborde très largement le cadre de la commune de Tourde-Faure, et que c'eût été pour la Société payer bien cher l'accord de cette commune, si la question n'avait été antérieurement posée et discutée dans le cadre d'accords d'ensemble.

Le service du génie rural a eu à connaître sur ce point des négociations suffisamment laborieuses pour être en droit d'affirmer ici, à titre de simple réplique, son rôle essentiel dans ces accords et son souci des intérêts publics. b) Enfin, il a été possible d'alléger encore le programme de Tour-de Faure à la suite des circonstances particulières intéressant la commune de Cabre-

La Compagnie du Bourbonnais ayant racheté la concession de la distribution d'énergie électrique dans cette commune, s'est trouvée dans l'obligation de l'alimenter. Il y avait lieu d'établir une ligne de raccordement sur le réseau qui aboutissait alors aux Masséries.

La Compagnie du Bourbonnais a dû, par suite, avant qu'intervienne l'accord pour le programme de Tour-de-Faure, construire la ligne par anticipation. A la suite de l'avis qu'elle adressait, le service du génie rural répondait le 11 mai 1929:

« Monsieur le Directeur, « J'ai l'honneur de vous accuser ré-ception de votre lettre du 30 avril, relative à la ligne haute tension destinée à alimenter votre concession de Cabre-

« Il doit être bien entendu que si vous êtes appelé à électrifier à partir de ce tronçon de ligne de nouvelles communes ou un Syndicat, vous ne sauriez demander de remboursement pour cette ligne et qu'aucune subvention de l'Etat ne serait susceptible d'être attribuée pour la dépense correspondante. « Veuillez agréer, Monsieur le di-

les plus distingués. » « Signé : P. FERRON ». La Compagnie du Bourbonnais répon-

recteur, l'expression de mes sentiments

dait le 30 juin 1929 : « Monsieur l'Ingénieur en Chef, « Electrification de la région de Tour-de-Faure. J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 11 mai et de vous donner mon accord au

sujet de la ligne haute tension destinée à alimenter la commune de Cabrerets. « Il est entendu que je ne demanderai aucun remboursement aux communes, ni aucune subvention à l'Etat pour la construction de cette ligne. « Veuil-

« Signé: Міснот. » Or, nous avons indiqué plus haut que le tronçon de ligne haute tension « Les Masséries-Conduché » était, comme les autres tronçons, réparti entre les communes au prorata de leur population totale. La suppression d'une fraction des ouvrages entraînait donc un allègement de toutes les quotes-parts et cet allège-ment était particulièrement sensible pour la commune de Tour-de-Faure, puisqu'elle participait pour une fraction de 20,7 0/0, soit plus de 1/5, sa population étant de 409 habitants sur une population totale de 1.971 habitants pour les 6 communes. C'est la quote-part de la commune de Tour-de-Faure qui a subi la plus forte diminution relative, ce qui est dû, entre autres éléments, à l'influence de sa participation haute tension, plus fortement dégrevée que les autres en raison des bases prises pour le calcul. Cette remarque permet de dire en passant que la démonstration administrée pour Tour-de-Faure vaut à fortiori pour toutes les autres communes, puisque c'est à Tour-de-Faure que s'est révélée la plus forte des diminutions dont on fait grief

Nous avons ainsi examiné tous les éléments qui, en dehors du prix unitaire des travaux, sont venus modifier le montant de la quote-part de la commune de Tour-de-Faure. A chacun de ces éléments doit donc correspondre une quote-part intermédiaire entre les chiffres du début et de la fin. Ainsi done M. Bénech avait établi un

à l'administration.

POUR LES PRODUCTEURS

Nous avons déjà indiqué que M. René Besse, député de Cahors, s'était empressé de signaler à M. le Ministre de 'Agriculture l'extrême complication, même le caractère illégal des formalités prévues par le décret du 24 décembre 1934, paru au « Journal Officiel » du 6 janvier 1935, concernant l'exonération e la taxe à la production pour les blés destinés à la consommation familiale des producteurs.

Dés la parution de ce décret, M. René Besse avait d'ailleurs manifesté à M. le Président de la Chambre des députés, son intention de poser une question ora-le à la tribune à M. le Ministre de l'Agri-

M. le Ministre de l'Agriculture a bien voulu admettre le bien fondé des observations présentées par le député de Cahors et a entrepris, immédiatement, l'accord avec l'Administration des Contributions Indirectes, une étude en vue de modifier profondément le décret dont

C'est dans ces conditions que M. René Besse a retiré momentanément sa quesion orale, ainsi que le rapporte le procès-verbal ci-dessous de la séance de la Chambre des députes du 18 janvier

Retrait d'une question.

M. le Président. - Conformément à l'article 120 du règlement, la parole est à M. Besse pour poser à M. le Ministre de l'Agriculture une question sur les conditions dans lesquelles a été pris le décret du 24 décembre 1934 (Journal Officiel, du 6 janvier 1935), concernant 'exonération de la taxe à la production pour les blés destinés à la consommation familiale des producteurs ainsi que sur le sens de certaines de ses dispositions.

M. René Besse. - Messieurs, à la lecture du décret du 24 décembre 1934, je me suis permis de poser à M. le Ministre de l'Agriculture une question sur les conditions dans lesquelles avait été pris le décret précité, qui vise les formalités à remplir par les cultivateurs des pays d'échange afin de bénéficier de 'exonération de la taxe à la production des blés destinés à la consommation fa-

En raison des assurances très formelles et très précises que M. le Ministre a bien voulu me donner, dès hier soir, et pour lui permettre de parfaire l'étude qu'il a entreprise, je le sais, avec l'administration des contributions indirectes, je retire ma question pour aujour-d'hui, me réservant de la reprendre, si besoin était, ultérieurement. M. le Président. - La question est re-

--->※<--Henri CANGARDEL

M. Henri Cangardel, qui vient d'être promu commandeur de la Légion d'honneur est né en 1881 à Marminiac. Neveu de l'ancien conseiller général du canton de Cazals, il a fait ses études au Lycée Gambetta.

Il fut administrateur de la Marine jusqu'en 1912 puis chef de Service de la Flotte commerciale. Pendant la guerre, Il fut Directeur des Affaires maritimes auprès du Commissaire Général des Affaires de guerre franco-américaines.

Au moment de la réorganisation de la Compagnie Générale Transatlantique, Henri Cangardel fut, à la demande du Gouvernement Français, appelé comme Directeur Général de cette Compagnie. Il y déploie les plus éminentes qualités d'organisateur et de chef. Le redressement de cette grande entreprise est pour la plus grande partie son œuvre personnelle. M. Henri Cangardel est membre de l'Académie de Marine. Nous renouvelons nos vives félicita-

tions à notre excellent et distingué com-

LES TRUFFES

Au marché de samedi, à Cahors, il a été apporté 4.000 kilos de truffes environ qui ont été vendus de 42 à 46 francs le kilo.

A la foire du 19 janvier, à Souillac, les truffes ont valu de 48 à 55 fr. le

A la foire de Catus, les truffes ont va-lu de 45 à 50 fr. le kilo. Il y avait un important apport.

Le ministère des P.T.T. communique: M. Georges Mandel, ministre des P.T.T., vient de décider de doter les principales villes de cabines téléphoniques placées sur la voie publique.

A cet effet, il a prescrit aux directeurs départementaux d'entrer immédiatement en contact avec les municipalités afin d'arrêter, d'un commun accord, le nombre des cabines et leurs emplacements.

M. Wolff, du 16° tirailleurs sénégalais, est promu capitaine de réserve et affecté au centre de mobilisation colonial d'infanterie n° 179.

parallèle entre les chiffres de 48.000 francs et 136.000 francs. Après l'analyse strictement objective qui vient d'être présentée, il convient en réalité d'op-

D'une part, le chiffre de 54.431 fr. établi sur la base de l'ancien bordereau de

D'autre part, le chiffre de 47.000 fr. ou mieux de 52.721 francs, correspondant sur la base du bordereau définitif au programme réellement exécuté.

Cette variation de 54.431 fr. à un chiffre intermédiaire entre 47.000 et 52.721 francs, obtenue entre la première étape et la deuxième étape de l'instrucion de l'affaire, entre la première indication financière, et l'adoption des chiffres définitifs, soit dans un délai qui a dépassé un an, n'appelle même pas d'explications si l'on rappelle en outre que la condition qui est à la base des accords gré à gré est l'adaptation stricte des conventions aux conditions économiques du moment.

L'Ingénieur du génie rural Signé: RICHOTTE.

Vu et adopté. L'ingénieur en chef du génie rural,

Signé FERRON.

Fraisiculteurs du Lot

L'Assemblée générale de la Fédération des Fraisiculteurs du Lot a eu lieu, sous la présidence de M. Vernet. Tous les Syndicats fédérés de la Vallée du Lot y étaient présentés par plus de 150 délégués. Assistaient à la réunion MM. Gay, Directeur des Services Agricoles du Lot; Rebonis, Inspecteur des Services Centraux de la Compagnie d'Orléans.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration, - Conformément à l'article 9 des statuts, 7 membres étaient renouvelables en 1935. Après tirage au sort des 7 membres, l'assemblée renouvelle les pouvoirs des membres sor-tants. Le Bureau est également réélu à unanimité.

Compte rendu moral et financier de l'exercice 1934. - Le Trésorier de la Fédération, M. Pons donne connaissance à l'Assemblée de toutes les opérations effectuées. Le bilan se solde par un excédent de 1.900 francs. Le taux des cotisations antérieurement appliqué est maintenu pour 1935. Deux nouveaux syndicats se sont crées et fédérés en décembre 1934.

Transport de la fraise. — M. Rebonis, délégué spécial de la Cie d'Orléans nous signale que des transports de fraise en wagons glacés ont lieu entre Saumur et Paris et donnent satisfaction surtout en période de maturité. Il est décidé qu'au cours de la campagne 1935 un essai de ce genre sera réalisé dans le Lot. Chaque wagon sera accompagné d'un délégué des fraisiculteurs qui fera toutes enquêtes utiles à cet effet depuis le chargement de la fraise jusqu'à son arrivée au consommateur. Pour réaliser l'es-sai ci-dessous les Présidents des Syndicats fédérés seront prévenus en temps utile du jour de passage à leur gare du wagon glace et de la quantité de fraise que chacun aura à fournir.

Contrôle de la vente sur le marché de Paris. - En ce qui concerne la vente, des améliorations sensibles sont à rechercher sur bien des points. Pour cela un délégué des producteurs devrait être sur place pour surveiller et réprimer tous les abus. L'Assemblée ayant adopté ce principe, décide d'organiser effectivement pour la campagne 1935 le contrôle du transport et de la vente sur le marché de Paris. A cet effet, trois délégués désignés par les Syndicats de Tourde-Faure, Bouziès et Douelle se rendront à tour de rôle à Paris. Ils devront sire connaître à la Fédération, dès leur retour, leurs observations.

Achat en commun d'emballage perdu et de papier. - M. Gay, Directeur des Services agricole retrace rapidement le chemin parcouru par la Fédération de Fraisiculteurs. Il souligne les réalisations déjà obtenues par l'union des producteurs et il fait ressortir notamment que ce n'est que par une action commune qu'ils arriveront à organiser la vente. de la fraise du Lot déjà très réputée sur les marchés de Paris. Mais cette action concertée nécessite plus que jamais, de la part des fraisiculteurs, une certaine discipline qu'il est indispensable d'obtenir. Le producteur, dans les conditions actuelles du marché de la fraise a intérêt à ne mettre à la vente que des produits de qualité bien triés, sains et bien présentés. La cohésion de ses groupements professionnels est la condition de sa force morale. Un accord parfait trouvera toujours un écho auprès des Pou-

voirs Publics. Après examen des divers emballages perdus présentés, il est adopté pour 1935 un type d'emballage « Standard » : à 4 paniers ovales, de 3 kilos, à cadre renforcé, au prix de 5 francs.

Papier. — En 1934, la commission spéciale a réussi à standardiser et à créer une marque pour le papier sulfurisé. Les mêmes directives seront retenues pour 1935. Néanmoins et pour tenir compte des progrès, MM. Fraysse, Président du Syndicat de Prayssac et Bosc du Syndicat de Caillac, ont présenté un vœu demandant que soit fait en 1935 un essai de papier « Cellophane », ce papier semble-t-il présente de nombreux avantages au point de vue pré-sentation. L'Assemblée adopte ce vœu. Il est à noter que les prix du « Sulfurisé » ou du « Cellophane » sont sensi-blement les mêmes ; 12 fr. le kilo ou 100 feuilles environ suivant qualité.

Recrutement des ramasseuses de fraise. - Pour le recrutement du personnel, tenant compte des conditions économiques actuelles, il est adopté un prix de base de 8 francs par jour, des affi-ches spéciales comprenant la liste des Syndicats fédérés seront envoyées dans les principaux centres ouvriers popu-

Vœux. - L'Assemblée émet des vœux qui seront adressés par le Bureau aux organismes compétents:

1º Aux pouvoirs publics, en vue d'obtenir une protection efficace de la production française. 2° A la Compagnie d'Orléans:

a) en vue de ramener les prix du transport en harmonie avec les prix actuels de la fraise, b) en vue de ramener de 5 à 3 le minimum d'ouvriers ou ouvrières nécessai-

res pour former un groupe ayant droit à la réduction de transport de 50 0/0. 3° Aux Sociétés de groupages, en vue de ramener les frais de transport en harmonie avec les cours actuels de la

Avant de clore la réunion, M. Vernet, Président remercie vivement tous les délégués présents, les félicite de leur ben esprit de solidarité et adresse au nom de la Fédération des remerciements particuliers à M. Gay, directeur des S.A. et à M. Rebonis, représentant du P.-O. pour l'aide qu'ils ont apportée au dé-veloppement de la Fédération des Fraisiculteurs du Lot.

Le Secrétaire : M. BRUNET. Le Président : D. VERNET.

---->%<----1935, l'année de l'éclipse

Il y aura, cette année, le plus grand nombre d'éclipses solaires qu'il y ait eu depuis 130 ans. La lune ne passera pas moins de cinq fois entre le soleil et la terre, et la lune se trouvera par deux fois éclipsée par la

Un drame affreux à Castelnau-Montratier

Un domestique nègre larde son patron et tue sa patronne à coups de couteau puis il se défend contre les gendarmes à coups de flèches et de revolver.

Dimanche soir, un double crime de la plus brutale sauvagerie a jeté l'émotion dans la jolie et aimable commune de Castelnau-Montratier. Voici dans quelles circonstances:

M. Jean Descamps, âgé de 56 ans, administrateur aux colonies, ayant pris sa retraite l'année dernière, était venu à Castelnau-Montratier. Il avait acquis l'antique château de Bellevue et il s'était installé avec Mme Descamps dans cette belle demeure.

M. et Mme Descamps avaient amené avec eux un jeune domestique nègre recueilli en Afrique équatoriale française. Originaire de Brazzaville, croit-on, ce jeune nègre, âgé de 17 à 18 ans, servait de domestique et ses patrons le traitaient avec une grande bonté.

Bien que M. et Mme Descamps ne fussent installés à Castelnau que depuis un an environ, ils y étaient entourés de la plus vive sympathie et d'une grande considération. La cordialité de M. Descamps et son accueil toujours bienveillant, la distinction charmante de Mme Descamps leur avaient valu la grande estime de toute la population. Il en allait tout autrement du nègre que l'on trouvait sournois et qui n'inspirait aucune confiance.

Tels sont, rapidement présentés, les personnages du drame affreux dont

Castelnau vient d'être ensanglanté. Dimanche, vers 8 h. du soir, les patrons du café-restaurant Brunet, qui se trouve en face du château, virent tout à coup la porte s'ouvrir et un homme couvert de sang, titubant et trébuchant, qui s'écriait : On assassine ma femme ! Au secours!

On se précipita. C'était M. Descamps. Pendant que les patrons de l'hôtel prodiguaient des soins au malheureux, Delpont, gendarme, qui dînait à l'hôtel, courut au château, accompagné de deux courageux consommateurs: MM. Bouffo Angély, de nationalité italienne et un Polonais, domestique au domaine de Pouzalat.

Dès leur arrivée au château, les trois hommes perçurent des gémissements et des cris d'appel qui les guidérent. Traversant une cour intérieure, gravissant les marches d'un perron et traversant un vestibule, les sauveteurs trouvèrent Mme Descamps effondrée devant la porte de la cuisine. A ce moment, une flèche lancée du haut de l'escalier vint atteindre au bras M. Bouffo Angely, dont la

blessure n'est heureusement pas grave. Elle venait du nègre qui, à l'arrivée des sauveteurs, s'était réfugié à l'étage supérieur. Il avait à sa disposition tout un arsenal d'armes exotiques, particulièrement redoutables, entre ses mains. Il avait, en outre, un revolver. Comme il paraissait disposé à soutenir un siège en règle, son arrestation devenait dange-reuse, M. Delpont, gendarme, gardant la place, fit prévenir son chef de brigade. Bientôt arriva la gendarmerie de Cahors

avec le capitaine Roumilhac. Devant le château une foule considérable s'était amassée et le capitaine de gendarmerie avait beaucoup de peine à contenir la colère indigne de la population qui voulait pénétrer dans le château et saire justice immédiate de l'as-

Celui-ci, comme barricadé à l'étage supérieur d'où il domine la cour et commande l'escalier, lance des flèches et tire aussi de nombreux coups de feu.

Vers une heure du matin, M. Raymond Descamps, fils des deux victimes, prévenu téléphoniquement arrive. Il s'empare du fusil d'un assiégeant et forcant toutes les consignes, il pénétra dans le repaire du bandit et tira sur lui deux coups de fusil, qui le manquèrent. En même temps que lui, les gendar-mes entrèrent et malgré la résistance désespérée du misérable, ils purent le

ceinturer. Alors, on le conduisit, ligotté à la gendarmerie au milieu d'une foule qui voulait le lyncher et contre qui les gendarmes eurent beaucoup de peine à le

Vers 10 heures du matin, le parquet de Cahors arriva. M. Oriel, procureur de la République; M. Testas, juge d'instruction; M. Pécharman, greffier, se rendirent à la gendarmerie où le nègre fut interrogé. Il prétend que ses patrons l'avaient

amené de l'Oubanghi pour le perdre et l'abandonner. Alors il aurait voulu s'engager dans l'armée. Il était venu à Cahors pour çà. Mais on ne l'aurait pas voulu. Alors, dimanche, il rentra à Castelnau et eut une discussion avec son patron. Au cours de cette discussion, il y eut une panne d'électricité. Le nègre se crut menacé, et alors il « piqua » son patron avec un couteau de cuisine dont il s'était emparé pour se défendre. Mme Descamps accourut au secours

de son mari et ayant pris une bouteille elle en frappa le nègre à la tête. Celuici, alors, se retourna contre la malheureuse femme sur laquelle il s'acharna à grands coups de couteau.

L'explication du nègre a peu de rapports avec la vérité telle que l'enquête du parquet semble la révéler. Au moins quant aux motifs de la discussion entre lui et son patron. La suite de l'instruction mettra les choses au point. Ajoutons que M. Descamps, très griè-

vement blessé a été transporté à l'hôpital de Cahors où l'on ne peut encore se prononcer sur son état. Quant à la malheureuse, Mme Descamps elle n'a pas survécu à ses nombreuses et affreuses blessures. M. Descamps porte une quinzaine de

coups de couteau et sur le corps de Mme Descamp on a relevé plus de vingt blessures. C'est assez dire l'acharnement sauvage de l'assassin qui a été amené à la prison de Cahors.

Inutile de dire l'énorme émotion produite à Castelnau et dans la région par cet affreux événement. --->%<--

Gendarmerie

M. Harté, maréchal des logis-chef à Sousceyrac, est nommé à Sos (Lot-et-

TRAVAILLEURS ETRANGERS

Consultations des organisations patronales et ouvrières pour l'élaboration des décrets.

Le Conseil des ministres, dans sa séance du 20 novembre 1934, a décidé que des décrets seront pris, en vertu de l'article 2 de la loi du 10 août 1932, protégeant la main d'œuvre nationale, pour fixer la proportion de travailleurs étrangers dans les professions et régions où cette proportion est supérieure à 10 0/0.

Une telle proportion a été constatée, dans le département du Lot, dans les professions, industries, commerces et catégories professionnelles

ci-après énumérées :

Industrie du bâtiment et des travaux publies ; fabriques de produits chimiques (acides, sels, produits divers, engrais chimiques); industrie de la métallurgie et travail des métaux; fabriques de chaux, plâtres

Les organisations patronales et ouvrières intéressées sont priées, conformément à l'article 2 et 4 de la loi du 10 août 1932, de faire parvenir leur avis, à la Préfecture du Lot, dans le délai d'un mois à partir du 4 janvier 1935:

1º sur la proportion des travailleurs étrangers à prévoir dans les décrets en indiquant éventuellement s'il y aurait lieu de fixer des proportions différentes pour chaque région et par saison;

2° Sur les conditions dans lesquelles, le cas échéant, la proportion de travailleurs étrangers actuellement employés devrait être ramenée en une ou plusieurs étapes aux limitations fixées dans les décrets.

Les organisations patronales et ouvrières devront, en outre, faire savoir si elles désirent être entendues par la Commission Administrative de l'Office Départemental de placement.

Chargé de mission

M. Bourgoin, inspecteur d'académie (première classe) à Grenoble, est chargé de mission au ministère de l'Education nationale, direction de l'enseignement primaire.

M. Bourgoin sera chargé de l'inspection de l'enseignement du dessin, de la musique et du chant.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Bourgoin, qui a été inspec teur d'académie à Cahors, où il compte toujours de vives sympathies.

Nos compatriotes à Paris

Samedi 9 février, le « Foyer du Quercy », qui groupe 700 familles de l'arrondissement de Gourdon, donnera son Banquet annuel, suivi de Bal de nuit, dans la Salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton; un menu de choix sera servi par le fin restaurateur qu'est le Figeacois Amagat.

M. Maurice Foulon, député de la Seine, ancien Sous-Secrétaire d'Etat, présidera cette fête où se manifestera l'ac-

tivité quereynoise. Prix du Banquet donnant droit au Bal: 32 fr. Carte de Bal: 7 fr.

On trouvera des cartes, jusqu'au 6 février: Restaurant Amagat, 8, rue Danton; Restaurant Delpech, 35, rue du Marché-St-Honoré; Chaussures Rougier, 305, rue St-Jacques; chez M. Vialle, président du « Foyer du Quercy », 10, rue Euryale-Dehaynin, 19°. — A. Maurin.

Au P.-O.

M. Fabre, sous-chef de gare à Assier, est nommé chef de gare à St-Sulpice-du-

La carte du combattant

On nous communique:
« Les anciens combattants et mobili sés dans des formations de l'avant qui n'ont pas encore sollicité la carte du combattant ou auxquels elle a été refusée ou retirée ignorent souvent que l'article premier du décret du 14 avril 1934 a apporté d'importantes modifica-

tions dans les conditions d'attribution de la dite carte. « Ils ne doivent donc pas considérer ces refus ou retraits de cartes comme définitifs, mais faire d'urgence une nouvelle demande, en vertu des voies de recours qui leur sont ouvertes pour être

réintégrés dans leurs droits, « Ceux qui ne l'ont pas encore réclamée, par oubli ou par négligence, ont intérêt, sous risque de forclusien et de perdre tout bénéfice de rappel de retraite, à en faire immédiatement la demande.

« Les uns et les autres doivent donc s'adresser ou écrire contre timbre pour la réponse à la Fédération nationale des anciens combattants (F.N.A.C.), 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9°), qui leur fera parvenir un questionnaire à remplir et à lui retourner en même temps qu'un modèle de demande et les instructions nécessaires à la constitution de leur dossier. »

Incendie

Un incendie a éclaté, vendredi soir, dans la maison de M. Castex, propriétaire à Fargues. Les dégâts s'élèvent à 70.000 francs environ. On ignore les causes du sinistre.

Cylindrages

Semaine du 20 au 27 janvier. - Fourniture de matériaux. G.C. Nº 6, de 19 k. 900 à 25 k. entre la Nationale 111 et Catus ; N° 8, de 32 k. 500 à 35 k., entre Bélaye et Lagardelle. Cylindrages. — G.C. Nº 13, de 87 k. 500 à 89 k. 550, entre Marminiac

Goudronnages et bitumages. - Néant.

(BECOLORS DE SERVICE DE LA CONTRACTION DEL CONTRACTION DE LA CONTRACTION DE LA CONTRACTION DE LA CONTR PALAIS des FÊTES

MERCREDI 23, JEUDI 24, SAMEDI 26 DIMANCHE 27 (en soirée à 20 h. 45) DIMANCHE (matinée à 14 h. 45) Max DEARLY, Jules BERRY Renée SAINT-CYR

Arlette et ses Papas Inspiré de la pièce de Georges Berr.. et Louis Verneuil Entre deux papas... Lequel est le bon ? Deux heures de fou-rire!

CAMORS

COMITE DU MONUMENT AUX MORTS

Le Comité s'est réuni le 19 janvier, à 20 h. 30.

Il a été décidé que le Monument aux Morts serait édifié sur la Place Thiers, en avant de la rangée d'arbres, le génie militaire ayant autorisé la ville à disposer de cet emplacement.

M. Monpart, pressenti à cet effet, a accepté en principe, de construire ce monument, sous réserve que les plans seront dressés par un architecte di-

Une démarche sera faite, dans ce sens, auprès de M. Barthet, architecte à Cahors. Aucune indemnité ne sera alors réclamée par M. Monpart pour son pre-mier projet.

La somme dont dispose le Comité, pour la construction de ce monument est de 100.000 francs, au minimum. Il ne sera procédé à aucune adjudica-

tion ni concours. On fera appel, dans la mesure du pos-

sible, à la main-d'œuvre locale. En attendant, les deux statues, qui sont en gare, seront déposées sous un hangar de la Caserne Bessières, c'est-à-

dire, presque à pied-œuvre. Légion d'Honneur

Notre compatriote, M. Philippon, inspecteur primaire du département de la Seine, est nommé chevalier de

la Légion d'Honneur. Nous adressons nos vives félicitations à M. Philippon qui a été pendant plusieurs années directeur de l'Ecole normale d'instituteurs à Cahors où il compte toujours de nombreux amis.

M. Salesse, facteur à St-Michel-Loubéjou, est nommé à Glanes. Il est remplacé par M. Crouzi, de Bre-

Postes

Gendarmerie

Sont inscrits au tableau d'avancement, pour 1935, les militaires de la gendarmerie de la 17° légion :

Pour le grade d'adjudant-chef à cheval, M. Midan, adjudant; pour le grade d'adjudant-chef à pied, MM. Barthet, Soulié, Arlat, adjudants; pour le grade de maréchal des logischef, MM. Décamps, Perès, gendarmes, secrétaires du commandant; pour le grade d'adjudant, MM. Vernière, Conte, maréchaux de logischefs comptables; pour le grade de maréchal des logis chef, M. Pujol, gendarme comptable.

Notre compatriote, M. Passerat, chef de brigade à Fleurance (Gers),

est nommé à Monteuq. Nos félicitations à M. Passerat qui est de Cieurac. P.-O.

M. Denoux, chauffeur au P.-O., et

admis au concours d'élève mécanicien, est nommé à ce titre, à Montauban. Nos

Recette buraliste M. Viguié est nommé receveur-buraliste intérimaire à Labastide-Murat, en

remplacement de M. Lacam. Médaille militaire

La médaille militaire a été décernée à notre compatriote, M. Martin Caillou, propriétaire à Latuque (commune de Montcabrier). M. Gaillou a été l'objet de plusieurs

citations pendant la guerre. Nos félici-Médaille d'honneur agricole

La médaille d'honneur agricole est conférée à MM. Léopold Couderc et Caimir Lapergue, à Blars. Félicitations.

Médaille d'honneur communale

La médaille d'honneur communale est décernée aux employés communaux suivants: MM. Cariteau, à Gréalou; Durand, à Beaumat, et Faure, à Calamane. Nos félicitations.

Nouvelle commune dans le Lot

Ainsi que nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, la Chambre devait discuter mardi le projet de loi « tendant à distraire de la commune de Montfaucon (Lot) la section de Séniergues pour l'ériger en commune distincte. »

C'est chose faite. Dans sa séance de mardi, la Chambre a voté le projet de Séniergues ou Siniergues est situé à 1 kilomètre 800 de Montfaucon.

tes remarquent dans cette localité, se trouvent les restes des anciennes fortifications et l'église.

Parmi les antiquités que les touris-

Marché du travail La situation du marché du travail pendant la semaine du 7 au 12 janvier 1935, dans le Lot, a été la suivante : Nombre de placements locaux à demeure: 2 hommes, 3 femmes.

Interlocaux: 2 hommes. En extra: 1 homme. Demandes d'emplois non satisfaites : 16 hommes, 6 femmes.

Offres d'emplois non satisfaites : néant. « Le fonds de chômage municipal secourt 17 hommes, 4 femmes. »

EDEN

MERCREDI, JEUDI SAMEDI ET DIMANCHE (en soirée) DIMANCHE (matinée) Deux grands films parlants Françoise ROSAY et KOVAL

dans une charmante opérette La Pouponnière

Un mauvais garçon

Clark GABLE et Carole LOMBARD

Honorariat

M. Dewannieux, ancien officier d'infanterie coloniale, est admis à l'honorariat avec le grade de lieutenant. Nos félicitations à M. Dewannieux qui est l'excellent vérificateur des poids et mesures à Cahors.

Nécrologie

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris la mort de M. Raymond Traversié, directeur honoraire des Contributions directes, décédé à

l'âge de 76 ans. Pendant plusieurs années, M. Traversié, qui était originaire de Cieurac, fut directeur des Contributions directes à Cahors, où il prit sa re-

traite. M. Traversié ne comptait que des sympathies parmi ses anciens collaborateurs et dans notre ville, car il était très accueillant, très affable. Ancien élève du lycée Gambetta, il avait retrouvé de bons camarades dans notre ville, comme dans le canton de Lalbenque. Sa mort a provoqué de vifs regrets parmi tous ceux qui le connaissaient.

Les obsèques de M. Traversié ont été célébrées, dimanche matin, à Cahors, au milieu d'une nombreuse affluence. L'inhumation a eu lieu au Montat dans le caveau de famille.

Nous adressons à Mme Traversie, à la famille nos bien sincères condoléances.

Un avion atterrit

Dimanche, un avion (biplan de tourisme), survolant la région de Mercues, a été obligé d'atterrir dans le domaine des Bouysses (commune de Mercuès). Il arrivait de Bordeaux et se rendait à l'aérodrome de Labéraudie.

C'est à cause du brouillard qu'il a atterri aux Bouysses, MM. Laboudie et Fontans, de Cahors, étaient à bord.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL Audience du 18 janvier. - Vagabonds.

Les nommés Quin, 36 ans, manœu-vre, et Schmidt, 22 ans, électricien, sont inculpés de vagabondage et défaut de carnet anthropométrique. Ils sont condamnés à 15 jours de prison.

Délit de chasse: Pour avoir chassé sans permis, M. Rouqueste, garagiste à Montcuq, est condamné à 100 francs d'amende, au paiement du permis géné-ral et à la confiscation de l'arme.

Vol : Le jeune F... Jean-Marie, 19 ans, de Boissières, a commis deux vols, l'un de 100 francs, l'autre de 68 francs au préjudice de M. Pradal, propriétaire. Il est condamné à 15 jours de prison.

Abus de confiance : Le sieur André Condaminas, 24 ans, est inculpé d'abus de confiance. Me Yvonne Lacaze presente en excellents termes la défense de Condaminas qui est condamné à 3 mois de prison.

Pas d'appareil amplificateur

Pour défaut d'appareil amplificateur de sons à son auto, procès-verbal a été dressé à M. Jardel, entrepreneur de transports à Fumel.

Auto contre auto

et une auto pilotée par M. Lagarrigue, chauffeur, se sont heurtées sur le boulevard, en face la rue Wilson. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

La libération de la classe

Les opérations de libération des militaires de la troisième fraction du contingent 1932 et de la première fraction du contingent 1933, ainsi que des militaires qui ent satisfait à leurs obligations d'activité à la même date, auront lieu par anticipation le 13 avril 1935. Les militaires du service auxiliaire qui doivent accomplir une période de disponibilité suivant immédiatement leur libération du service actif, ne seront pas renvoyés dans leurs fovers le 13 avril 1935, et commenceront cette période à la date du 14 avril. Exception sera faite pour les militaires du service auxiliaire membres de l'enseignement public et privé, qui doivent être convoqués pendant les vacances scolaires d'été. Concours hippique de Bordeaux 1935

C'est du vendredi 1er au dimanche 10 février qu'aura lieu le Concours hippique que la Société hippique française et d'Encouragement à l'Elevage du cheval de guerre organise, chaque année, sur la place des Quinconces à Bordeaux. Cette belle manifestation en faveur de

l'Elevage de la région, très appréciée du public bordelais, remportera encore, certainement, cette année, un très gros

Le nombre et la qualité des chevaux engagés dans les présentations de che-vaux de selle, et dans les épreuves d'obstacles assureront l'intérêt des épreuves qui auront lieu chaque jour. Le matin, présentation de chevaux de selle, et l'après-midi, épreuves d'obsta-

Les épreuves d'extérieur sur l'hippodrome du Bouscat auront lieu le vendredi 8 février, après-midi. Ce jour-là, il 'v aura pas d'épreuve au concours. Les examens d'équitation pour jeunes gens sont fixés aux dimanche 3, lundi 4

ces civiles et militaires.

Les Sports

et mardi 5 février, dans la matinée.

Les Jeunes Cadourques

Basket-ball. - Dimanche 20 janvier, les Jeunes Cadourques recevaient, sur leur terrain, l'A.G.S. 'de Limogne. Le premier match mettait aux prises la A. des Jeunes Cadourques contre la première de Limogne. Les Jeunes Ca-dourques dominèrent toute la première mi-temps. A la reprise, Limogne se mon-tre plus agressif et fait jeu égal avec ses adversaires qui durent s'employer à fond pour gagner la partie par 26 à 8 en faveur des Cadourques.

Les équipes 2° B. Jeunes Cadourques et 2° de Limogne rentrent sur le terrain. Limogne arrête des attaques bien menées, mais nettement dominé par la taille, ne peut empêcher les rouges d'enlever la décision par 24 à 14.

Il est à remarquer que les équipes de Limogne jouaient, ce jour-là, leur premier match. Avec un peu d'entraîne-ment et d'homogénéité, elles doivent sous peu se faire respecter: l'esprit de camaraderie qui les anime les rend très sympathiques. — Un spectateur.

Foot-ball. - L'équipe première des Jeunes Cadourques bat sur son terrain Duravel, par 5 à 1.

A CAZALS.

Dimanche 20 janvier, les 2 équipes de l'Avenir Cazalais se déplaçaient en un match amical contre l'Etoile Sportive de St-Germain-du-Bel-Air. Sur un terrain très glissant, les vert et blanc de l'équipe première nous firent assister à de très agréables phases de jeu, et, malgré un sévère arbitrage, ils ne succombè-rent que par 20 à 11. La deuxième équipe fut plus favorisée; pendant les 20 pre-mières minutes, l'Etoile domina; mais. grâce à l'adresse de nos joueurs, la mitemps fut sifflée sur le score de 12 à 10 en faveur de Cazals. La deuxième mitemps fut aussi très disputée et nos vert et blanc enlevèrent se match par 16 à 14. La partie fut dirigée par un arbitre compétent et impartial. A CALVIGNAC.

Les Sports. — Union Sportive Calvi-gnacoise bat la « Balle de Faycelles » par 2 buts à 1.

Notre vaillante société de foot-ball nous a fait assister, dimanche après-midi, à un match des plus intéressants. L'U.S.C. recevait l'excellente équipe La Balle de Faycelles ».

en forme; un public nombreux suivait Samedi soir, une auto pilotée par avec plaisir les phases du match qui se sezat, représentant de commerce jouait des deux côtés avec beaucoup de tactique et d'adresse.

A la mi-temps, notre équipe menait par 2 à 1 et le match se clôtura sur le même score, aucun des deux camps ne pouvant marquer à la deuxième mi-

Bravo! jeunes sportifs de Calvignac, pour votre première victoire. Dimanche prochain, 27 courant, l'U. S.C. se rend à Faycelles faire le match

Voici les dates restant libres à notre Société pendant cette saison pour recevoir ou visiter d'autres équipes: 10 fé-

vrier et 3 mars. A MONTCUO.

U.S. Monteuq bat Association Sportive Fuméloise par 7 buts à 1. — C'est devant une bonne chambrée et par un temps radieux que s'est déroulée cette partie amicale. Dès le coup d'envoi Fu-mel attaque, et la défense montcuquoise a fort à faire.

L'avant-centre fumélois, excellent dribbleur, sert son inter-gauche qui shoote an but mollement, le goal montcuquois est battu et le premier but est rentré à la 12° minute. Dès la remise en jeu, Monteuq attaque par son aile droite, l'ailier centre remarquablement; la balle est reprise par un inter montcu-quois et voici les équipes à égalité. Montcuq attaque sans répit et domine manifestement, la balle vole de l'un à l'autre. Le demi-centre montcuquois lance Vinel, qui, en grande forme, marque d'un shoot-éclair incomparable. Monteuq Fumel ne peut empêcher un 3e et 4° but de rentrer.

Après les citrons, Fumel ayant modiné son équipe, paraît dangereux, mais ce n'est qu'un feu de paille; les avants montcuquois, servis sans cesse par leur demi en grande forme, se ruent en pas ses courtes vers les buts adverses et c'est un 5° but. Le goal fumélois est bombardé dans arrêt, mais les joueurs étant massés devant les bois, rien ne passe, Montcuq fait jouer ses ailes, ce qui lui permettra d'inscrire 2 buts de plus à son actif. Belle partie des Montcuquois, qui s'affirment comme une des équipes les plus redoutables du dépar-tement. — Mickey.

Arrondissement de Cahors

L'Hospitalet

La foire de L'Hospitalet se tiendra le mercredi 23 janvier. Il sera distribué, moitié au vendeur, moitié à l'acheteur, une prime de 30 fr. par paire de bœufs vendus et de 3 fr. par monton. Il ne sera percu aucun droit de place.

Labastide-du-Vert

Carnet blanc. - Prochainement sera célébré en notre mairie le mariage de Mlle Atgié Jeanne-Denise et de M. Pellet Pierre Raymond, cultivateur, tous deux du bourg. Nos meilleurs vœux aux jeunes et futurs époux. — A. B.

Salvezou-Catus

Entreprise d'un chemin rural. Les personnes intéressées à la continuation du chemin rural de Pagès au Mas de Guiral se sont réunies dimanche, à la mairie de Catus, sous la Présidence du sympathique M. Tillou, propriétaire.

Après délibération, M. Magne, entrepreneur de travaux publics à Thédirac, s'est chargé de l'entreprise du chemin.

Réunion. - Les assurés de la Mutuelle-Bétail se sont réunis aujourd'hui à la mairie afin de délibérer sur les assurances nouvelles qu'il s'agit d'établir au sujet des nouveaux prix du bétail.

Tous les assurés étaient présents et ont consenti à cette modification qui s'imposait.

Calvignac

Les Sports. - Lire à la rubrique « Les

Soirée de bienfaisance. - L'Office Régional du Cinéma donnera une séance de cinéma parlant dans notre localité, le samedi 26 janvier, à 20

Programme: 1. Une actualité chantée. - 2. Un documentaire parlé, — 3, Un dessin animé, — 4, Un reportage sensationnel sur les colonies de vacances de La Dordogne à Biar-Nos joueurs étaient au complet et bien | ritz. - 5. Un grand film : « Dactylo. | Opérette.

> tégralement versé au Patronage Départemental des écoles publiques du Lot pour ses colonies de vacances et à la Caisse des Ecoles.

Pour participer à une œuvre de haute portée sociale, le public albassien se fera un plaisir d'assister à cette agréable soirée de bienfaisance.

Douelle

Soirée récréative. - Le 23 janvier aura lieu dans notre localité une soirée récréative de cinéma parlant et chantant, donnée au profit des colonies scolaires de vacances des enfants du Lot et de la Dordogne.

L'Office régional du cinéma qui organise cette soirée opère dans notre département, sous le patronage de M. l'Inspecteur d'Académie.

Nous sommes certains que de nombreuses personnes tiendront à assister à cette séance pour, à la fois, passer une soirée agréable et venir en aide à de pauvres enfants dignes d'estime. Montiauzun

et 1 décès. Duravel

Carnet blanc. - Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de

Démographie. - En 1934, il a été

enregistré: 7 naissances, 3 mariages

joue magnifiquement et la défense de Mlle Léa Lavergne, du village de Debasse, en cette commune, avec M. Filhol, forgeron à Touzac.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Arrondissement de Figeac

Figeac

L'Horloge du Chapitre. - Depuis quelque temps, le public, qui aime à écouter les sonneries de l'horloge de l'Eglise St-Sauveur, au Centre de la Ville, a pu constater des variations qui, pour être de peu d'importance, n'en étaient pas moins la cause de troubles dans la vie quotidienne de la popula-

Les écarts entre l'heure marquée sur son cadran et l'heure de la Gare pouvaient surtout être une source de mécomptes pour les voyageurs. Une surveillance de tous les jours exercée sur les variations constatées a permis au préposé de se rendre compte qu'elles allaient sans cesse en s'amplifiant et qu'il était nécessaire d'y mettre un terme en procédant à des réparations devenues

indispensables. C'est un peu le cœur de la Ville qui va cesser de battre et nous ne pouvons pas dire exactement combien de jours seront nécessaires pour la remise en état. Mais toutes précautions seront pri-ses pour que la durée des travaux soit réduite au minimum et que le désagré-ment éprouvé par le public soit d'une durée aussi courte que possible.

Girac

Démographie. — Il a été enregistré, en 1934 : 5 naissances, 12 décès. Il n'y pas eu de mariage.

Lacapelle-Marival

Hyménée. - Nous avons appris avec plaisir le prochain mariage de Mlle Lapergue avec M. Louis Donadieu, de St-Simon. Nos meilleurs

vœux de bonheur.

Latronquièra Mort du doyen de la commune. -Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M. Lafon, fermier chez M. Rous-

sille. Il avait 90 ans. Nous adressons à Mme Lafon, à la famille, nos sincères condoléances.

Compatriote. - Notre compatriote, M. Cassagne, employé des P.T.T. à Paris est nommé, en la même qualité, à Tou-

Nos félicitations à M. Cassagne, qui, ainsi, se rapproche de sa famille.

Accident. - M. Joseph Védrunes, propriétaire à la Maison Neuve, Conseiller municipal de notre commune, était assis devant le fover, lorsqu'une casserole contenant de l'eau bouillante se renversa et tomba sur le pied droit qui fut assez gravement brûlé.

Des soins immédiats furent donnés à M. Védrunes qui sera obligé d'observer un repos de plusieurs jours. Nous lui souhaitons prompte guérison.

Espédaillac

plaisir la naissance d'une fillette, leur troisième enfant, chez Mme et M. Pierre Vidal, cultivateur à Espédailllac. Nos félicitations et nos meilleurs vœux

Mariage. - Prochainement sera célébré, en notre commune, le mariage de Mlle Maria Pons, de la Pierre-Levée, commune d'Espédaillac, avec M. Louis Zéphyrin Peyre, cultivateur au Bousquet, commune d'Espédaillac.

Nous adressons aux jeunes et futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Malbec, ex-maître d'hôtel, décédé à l'âge de 76 ans. Ses obsèques ont été célébrées mercredi, au milieu d'une nombreuse assistance. Nous adressons à M. Malbec, agent d'assurance, à Mme Veuve Bouzou, pro-

priétaire du Café de l'Union, nos sincères condoléances. Thégra

Mort d'une doyenne. - Mardi ont été célébrées, à Thégra, les obsèques de Mme Soubrier, décédée à l'âge de 85 ans. C'était une doyenne de la commune. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Mariage. - C'est avec plaisir que nous avons appris le mariage de Julien Vayssières, de Nougayrol, commune de Soulomès, avec une jeune fille de Saint-Chamarand.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Rampoux

Hyménée. - Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de notre gracieuse compatriote Mlle Fernande Labrande avec M. Valentin Brouat, demeurant à Gaumiers (Dordogne). Nos meilleurs vœux de bon-

Souillac

Société de secours mutuels. - Les membres de la Société de secours mutuels St-Martin se sont réunis dimanche 13 janvier, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Pierre Lascoux, assisté de MM. Pierre Verlhac, Mazet, Soulacroix, Bouyssonnie, Lautier, Pivaudran, Orchassal, Foucault, Bergougnoux.

MM. Montet Jean et Montet Edmond, peintres, MM. Lespinasse et Bladou, propriétaires, ont été admis comme membres honoraires.

Le trésorier a fait connaître la situa-tion financière pour l'année 1934. Recettes: 8.007 fr.; dépenses: 4.600 fr.

Bétaille

P.O. - Mme Vieillescazes est nommée garde-barrière à la Compagnie du P.O.-Midi, au passage à niveau de Riel. Elle a pris son service le 15 janvier.

Quand vous serez à PARIS # vous sera utile de connaître chaque jour ce qui se pesse id vaus pourrez line ce journal dans le Mall de l'AGENCE MAVA 62, Rue de Richelieu . PARIS

A PARIS Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul PARIS (4º) TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Propriétaire ARCHIVES 60-92 Hôtel recommandé par le

RENSEIGNEMENTS

Journal du Lot

Les assurances sociales M. Louis Marin, ministre d'Etat, vient de faire parvenir la lettre suivante à M.

Xavier Reynaud, président fédéral de l'Association générale de la vieillesse de France à Bédarrides (Vaucluse), au suet de la question des exclus des assurances sociales. « Je n'ai pas besoin de vous dire que

je partage tout à fait vos sentiments en e qui concerne les véritables « exclus » des assurances sociales.

« Il est de toute évidence qu'il faut faire un effort à leur profit. D'ailleurs, vous savez que je n'ai pas perdu de vue la question, et le moment me paraissant propice, je vais la soumettre à mes colègues du ministère dès que j'en aurai 'occasion.

« Je veux espérer qu'à l'occasion de la modification en vue de la loi des assurances sociales, nous arriverons à un bon résultat. Croyez en tout cas que je m'y emploierai de mon mieux. »

Médication lodotann que phosphatés Remplace l'Hulle de Foie de Morué Prix de Flacon : 15 fraces SEPL MODELE DE PLACES

De Sarrebruck. - Poursuivi pour détournements, l'ex-préfet séparatiste de St-Goarshausen (Sarre), a été tué par les policiers venus pour l'arrêter. L'ex-préfet, Paul Meyer, aurait mena-

cé les policiers de son revolver.

Retour de Genève

Lord Eden, délégué britannique à la Conférence du désarmement, venant de Genève et allant à Londres, a quitté le Bourget, ce matin, à 9 h. 40. Une Russe accouche de 4 enfants

De Moscou. - La femme d'un cheminot russe vient d'accoucher de 4 jumeaux. Après avoir donné le jour chez elle à une fillette, elle fut transportée à l'hôpital où elle accoucha de deux filles et d'un garçon.

Le garçon et mort peu après. L'état de la mère et des 3 fillettes est satisfai-

AVIS D'ANNIVERSAIRE

Monsieur et Madame Jean CHASTA-NET, Conseiller municipal, et leurs en-fants; Monsieur Jean ESCALIÉ, Surnuméraire d'Enregistrement et tous les autres parents vous prient de vouloir bien assister à la messe anniversaire qui sera célébrée le jeudi 24 janvier, à h. 3/4, en l'Eglise St-Barthélémy, pour le repos de l'âme de

Madame Vve Marie CHASTANET née SOLEILLE

REMERCIEMENTS

Madame Raymond TRAVERSIE; Madame Roger JAMMES; Mademoiselle Cé-line TRAVERSIE; Monsieur Francis

La famille LARRUE et tous les autres parents, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du dé-

Monsieur Raymond TRAVERSIE Directeur Honoraire

des Contributions Directes Chevalier de la Légion d'Honneur prient toutes les personnes qui se sont

associées à leur deuil, de bien vouloir

trouver ici l'expression de leurs sincè-

res remerciements.

AVIS DE DECES

Madame Veuve ATGIÉ et son fils ; Monsieur et Madame GALOU et leurs enfants; Monsieur et Madame ANGLA-DE et leurs enfants; Monsieur et Mada-

me LANDÈS et leurs enfants. Les familles OURTAL, DELRIEU, HAUTESSERRE et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent

d'éprouver en la personne de Madame Vve ROQUES née LANDÈS

leur sœur, tante et cousine, décédée dans sa 67º année, munie des sacre-Les obsèques auront lieu le mercredi

23 janvier, à 8 h. 3/4, en l'Eglise Cathédrale. Réunion maison mortuaire, 1, rue Maréchal-Joffre.

« Je souffrais terriblement

des jambes... mais, quand j'eus pris mes vingt cachets Gandol, j'étais tout à fait soulagée. Etant rhumatisante j'aurais toujours une boîte de Gandol chez moi en réserve. » (Mme R., rue Lescarène, à Nice). Rhumatisants, faites donc vos dix jours de raitement au Gandol qui empêche l'acide urique de se former en excès dans le sang: 12 fr. 75. Toutes Phies et Phie Oriac, à Cahors.

A VENDRE Belle machine à coudre marche parfaite

S'adresser à M. VERT, Modes, 2, rue du Portail-Alban. ON DEMANDE

> pour deux personnes S'adresser Bureau du Journal

Une bonne

Feuilleton du « Journal du Lat » 19.

UN MARI DE

PREMIER CHOIX PAR MAX DU VEUZIT

- Combien votre confiance en moi m'honore, ô ma précieuse amie ! mondain ou un dompteur forain,

de paroles, commencait à retrouver son équilibre. Vous avez raison, ma petite Claude, affirma-t-elle, et je dois vous féliciter, si ce que vous dites est vrai. Votre compagnon a fort grand air et

Mlle Jousserand, sous ce déluge

Elle disait ces choses du ton dont elle aurait présenté des condoléances, et Claude paraissait enchantée. - Quelle joie, Jousserand! Vous

Ma brave petite Claude, toujours railleuse et si sincère au fond, dit l'aimable demoiselle, dont les yeux s'embuaient, êtes-vous bien certaine de ne pas vous être décidée trop vite ?.., Connaissez-vous à fond votre... ce jeune homme? Etes-vous sûre qu'il répond bien à vos aspira-

mon fiancé? Oh! Jousserand, comment pouvez-vous douter d'une chose pareille? Ecoutez plutôt si je suis au courant de tout ce qui le concerne: Monsieur a trente-trois ans. Il est orphelin, mais a été élevé par une mère admirable, ayant eu le malheur de perdre son père quand il était encore tout petit. Il a fait ses études au lycée Louis-le-Grand. A huit ans, il a eu la rougeole et à douze une affreuse sièvre scarlatine qui le laissa délicat durant quelques années. Il a fait son service dans les dragons après avoir obtenu trois sursis successifs. Il a bon pied, bon œil et bon

- Pardon, pardon, laissez-moi achever, ma vieille amie; je tiens à vous prouver que je n'ignore rien du futur compagnon de ma vie ; je désire également que vous soyez au courant... Donc, je reprends: Mon-

jusqu'au bout? - Enfin, mon fiancé possède l'estime des gens honorables et difficiles cordonnier et sa blanchisseuse, Pour individu: Monsieur paye assez régu-

re, paraît-il! Didier, malgré tout son désir de rester sérieux, n'avait pas pu s'empêcher de pouffer de rire à ces derniers détails que Claude énumérait d'une petite voix gavroche au pos-

- Vous êtes délicieusement amusante, mademoiselle, remarqua-t-il. - Oh! mais attendez, fit-elle en se tournant vivement vers lui avec

biographie, des points noirs qui ne

sont pas de médiocre importance...

- Ah bah!

- Ainsi, on ne vous attribue aucune liaison sérieuse, mais, en revanche, on vous accorde de nombreuses petites amies... et l'une d'elles... Elle s'arrêta, faisant une pause

- L'une d'elles? questionna-t-il, i très attentif, mais toujours souriant. L'une d'elles est très défavora-

Est-ce possible? Tout ce qu'il y a de vrai ! Il s'agit de Mlle Jojo, des Fantaisies-Italiennes, qui affirme que vous manquez de cran : vous êtes flapi — j'emploie ses expressions - avant le sixième coktail, et trois nuits de bombe suffisent à vous mettre knock-out.

Qu'elle soit bénie de sa générosité! Elle m'attribue plus de résistance encore que je n'en ai : une nuit de plaisir suffit à me faire mal aux cheveux et deux cocktails à me rendre malade. A part ça, je crois que tout le reste est exact, et je rends hommage, mademoiselle, à votre prodigieuse mémoire.

Elle ne parut même pas avoir entendu ces réflexions. Penchée vers Marie Jousserand, elle lui avait pris la main et la tapotait affectueusement entre les siennes. Hein, ma bonne amie, elle est

raisonnable, votre petite Claude, et

vous voyez qu'elle ne s'embarque pas à l'aveuglette! - Ma chère petite fille! balbutia la vieille fille, qui avait envie de pleurer. Nous étions si heureuses tou-

jours, chère égoïste! Au bonheur trop grand de mon mari d'avoir une épouse orpheline il manquait un nuage. Vous vous chargerez généreuse-

ment de le créer : vous serez sa bellemère.

Didier, elle compléta: - Devant votre accueil enthousiaste, je ne doute pas que mon fiancé ne se rende compte de tout le charme que vous éprouverez à travailler à son

Malgré son habitude des boutades excessives de l'enfant terrible, la vieille femme s'alarmait. Comment le jeune homme allait-il accueillir de pareils propos? Sûrement, il allait se figurer que la dame de compagnie de sa fiancée était une personne très malveillante, alors qu'en réalité elle était remplie d'indulgence, ne deman-

qu'elle avait élevée et qui, maintenant, était sa seule tendresse au monde. Tournée vers celui qu'en son ins-

Imperturbable, plutôt raide dans son immobilité, la tête un peu rejetée en arrière, un sourire aux lèvres, il contemplait de haut Claude Frémonde, la fiancée millionnaire qu'il venait d'accepter. Et, dans son sourire indéfinissable, il y avait de tout: curiosité, gaieté, raillerie, indulgence, supériorité, tout un amalgame que l'expérience de la vieille dame ne sut

pas de ceux qu'on asservit. Ma pauvre petite Claude! Ce n'est pas un esclave qu'elle s'est choisi... c'est un maî-

- Ma petite Claude, j'espère que la nuit vous a porté conseil? - En quoi, conseil?

Tournée vers Mlle Jousserand, la jeune fille attendait curieusement sa réponse, devinant bien de quoi il s'agissait, mais voulant savoir jusqu'où sa dame de compagnie oserait formuler ses réflexions. Et devant le regard limpide mais

ferme qui se levait sur elle, Marie Jousserand perdit tout de suite conte-- Je veux parler de ce monsieur...

ce projet ?... Vous étiez gaie, hier soir, vous plaisantiez et vous m'avez fait un peu peur.

— Mais je ne plaisantais pas, ma vieille amie. - Oh! vous... vous ne... Non, pas du tout! C'était... sérieux ?

- Tout ce qu'il y a de plus sé-

- Je... je n'osais pas y croire. - Et pourquoi pas ? - Il me semblait que cet étranger... cet inconnu ne pouvait être déjà un fiancé accepté par ma petite Claude.

- Il ne m'était ni étranger, ni in-

(A suivre).

Vous saviez bien que je ne pouvais pas faillir aux bons enseignements que vous m'avez donnés. Voyez combien j'ai été raisonnable : au lieu d'épouser un boxeur, un danseur comme je vous en avais menacée, j'ai choisi un homme de notre monde, un homme parfait dont vous allez raffoler au point que j'en serai jalouse !..

estomac.. ce ton. me paraît, en effet, un homme correct et de votre milieu.

m'approuvez ! C'est tellement inima-, magnifique, Il a trois dents plombées ginable que vous soyez de mon avis que j'en suis véritablement émue.

- Si j'en suis sûre ? Si je connais

- Claude, ne continuez pas sur

sieur a une belle santé et un appétit | pour mieux l'intriguer,

et deux recouvertes d'or. Il chausse du 42 et pointe 7 1/2 de gants, ce qui, vu sa taille assez élevée, indique des pieds et des mains plutôt petits... - Oh! Claude, ces détails... Mais qui aurait pu arrêter la jeu-

ne espiègle quand elle voulait aller

a contenter, comme sa concierge, son compléter ce vivant portrait, détail très important et qui caractérise immédiatement la valeur morale d'un lièrement son tailleur... Ça, c'est ra-

un air sévère. Il y a aussi, dans votre

tes les deux! - Oh! mais nous le serons touEt avec un regard de coin vers

bonheur.. - Oh! Claude! dant qu'à vivre dans l'ombre de celle

tinct elle redoutait, Marie Jousserand leva vers lui des yeux très humbles, presque suppliants. Mais Didier ne la regardait même pas.

pas démêler, mais qui la sidéra. « Cet homme-là, pensa-t-elle, n'est

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc... Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.

Teintures de fourrares, Nettoyage d'ameublements, etc... ENVOI TOUS LES SAMEDIS Travall solgné Dépôt pour Cahors : Madame Louis BONNET 3, rue des Capucins

ETUDE DE

Maître L. ROUSSILLE NOTAIRE A LATRONQUIÈRE (Lot)

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maî-tre ROUSSILLE, notaire à Latronquière (Lot), le douze jan-vier mil neuf cent trente-cinq, enregistré à Latronquière, le dix-neuf janvier mil neuf cent trente cinq, folio 26, case 124, Madame Angéline CLAVIES, veuve de Monsieur Denis VER-NIÈRES, maîtresse d'Hôtel à Latronquière, a vendu aux ma-riés Léopold RICROS, Facteur des Postes et Léa CLAVIES, hôtelière, demeurant à Latronquière, le fonds de commerce d'hôtel connu sous le nom d'Hôtel VERNIERES, qu'elle possédait à Latronquière.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'Etude de Maître ROUSSILLE, notaire à Latronquière dans les dix jours au plus tard de la seconde insertion.

St-Denis-près-Martel. | 4 46 |

La Roquebrou..... 6 34 AURILLAC. arrivée. 7 16

 AURILLAC.. départ.
 5
 »
 10
 18

 La Roquebrou......
 5
 37
 10
 55

 Siran (arrêt)......
 5
 48
 11
 6

 Puybrun.
 6 55 12 »

 Bétaille (arrét).
 7 2 12 7

 Vayrac
 7 18 12 12

 St-Denis-près-Martel.
 7 26 12 19

SARLAT 8 26 | 17

 Carsac
 8 36 17

 Grolejac
 8 43 18

 St-Cirq-Madelon
 8 49 18

Payriguac (arr.) 8 56

GOURDON..... 9

Vayrac

Bétaille (arrêi).....

Puybrun..... Bretenoux-Biars....

Port-de-Gagnac.....

Laval-de-Cère

Lamativie

Siran (arrêl).....

Siran (arrêt).....

Lamativie Laval-de-Cère

Port-de-Gagnac.....

Bretenoux-Biars

4 51 5 » 5 9

5 21

5 29

5 41

6 3 6 19

Aurillac à St-Denis-près-Martel

6 2 11 21 6 19 11 36

6 43 11 53

De Sarlat à Gourdon

11 44

2)

2)

2)

))

))

))

))

))

Pour première insertion, L. ROUSSILLE,

'Avec 1000 idées

ieunes et neuves

TOUS LES SAMEDIS : 1 FB

des garanties : 60 ans de métier des prix intéressants suivant délai CORVISIER, ASNIÈRES, (Seine).

DEUXIÈME INSERTION

Suivant acte reçu par Maî-tre ROUX, notaire à Cajarc (Lot), le 3 janvier 1935, enre-gistré à Cajarc le même jour,

folio 108, case 499,
Monsieur MERCADIER EmileGermain et Odette TOURTON-DE, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Matré (Lot). Ont vendu à Monsieur VI-GUIÉ Joseph-Mathurin, ouvrier boulanger, demeurant audit lieu, précédemment à Villefran-che-d'Aveyron,

Le fonds de commerce de boulangerie qu'ils exploitaient au chef-lieu de la commune de Saint-Matré (Lot).

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues, jusqu'au dixième jour après la présente publica-tion, au siège du fonds vendu, domicile élu de l'acquéreur. L'insertion au Bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce a eu lieu

dans le numéro du 16 janvier. Pour deuxième insertion. ROUX, notaire.

Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE RELIÉE PLON

LE GOÉLAND Roman par Jean BALDE

Le goéland est l'oiseau des grèves désertes, des dunes boisées, odorantes et violettes, « des nuages cendrés et couleur de boue que le vent pourchasse ». Il dépasse et domine les hommes dans son orgueilleuse et farouche solitude. Tout pareil est le héros de ce nouveau roman de l'auteur de la Survivante, pauvre enfant déshérité, issu d'un amour condamné qui se débat contre l'abandon et le malheur immérités dans la famille de pêcheurs où il a été hospitalisé. Sa mère? Une étrangère, qui paye sa pension régulièrement, apparaît comme une vi-

> pour { la Maison les Enfants

sion fugitive et se dérobe à l'explication tragique par les demi-aveux et les larmes. Depuis François le Champi, de Sand, rarement aventure aussi poignan-te a été contée. Elle se déroule dans l'enchantement des paysages harmonieux du bassin d'Arcachon, parmi les bois de pins parfumés, les hameaux de pê-cheurs groupant des huttes primitives sous un ciel changeant comme un décor de théâtre. Vivant avec la pensée horrible d'un secret qu'on lui cache, tel le Spartiate avec son renard volé, Michel trouve une amère consolation dans la rude fatigue des marins et les lecons d'un jeune prêtre agonisant qui essaye de le gagner à la douceur des acceptations nécessaires et à la sereine beauté des Lettres. Mais avec l'adolescence, et sous le coup de déceptions successives, a commencé pour le sans famille une crise morale. L'amour filial, qui est chez lui à la fois sensibilité et instinct violent, s'est changé peu à peu en haine. Après d'inutiles essais de rapprochement, découragé par l'inconscience de sa mère coupable, liée par une promesse de silen ce, et qui n'aurait pas d'ailleurs le courage de se prêter aux expiations qui s'imposent, il rompt avec elle et revient au foyer de marins qui le recuellit. Il y

retrouve, avec l'atmosphère purifiante des lois et de la mer, loin des mensonges civilisés, l'amour fidèle : celui d'Estelle, la petite compagne au cœur primi-tif auprès de laquelle il a grandi, et qui sera l'humble et radieuse étoile de sa

Une poignante émotion se dégage de ce drame muet d'une âme énergique, aux prises avec le mystère oppressant et l'âcre sensation de l'injustice prémédi-

Un volume in-16 relié sous chemise illustrée. Prix, 3 fr. 50. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6°, et dans toutes les bonnes librai-

LA NATURE

La Nature est la revue de fond, de choix, d'agrément pour qui veut connaître et suivre tout le mouvement scienti-fiique contemporain. Voici quelques nouveautés cueillies au hasard dans son dernier numéro:

L'état des principales marines de guerre du monde, au moment où disparaissent les accords de Washington.

géophysique, une méthode thermique très sensible indiquant les terrains traversés par un sondage.

Une écrevisse américaine arrivée en Europe et se répandant jusqu'aux por-

tes de Paris. L'avion à surface variable Gérin, la dernière réalisation aéronautique à très grands écarts de vitesses.

Le traitement du cancer et de diverses autres maladies douloureuses par.. le venin de cobra.

Le bloc de verre le plus grand et la lunette la plus puissante qu'on est en train de couler et tailler.

Un nouveau procédé économique d'épuration du sucre, application des récentes données physico-chimiques. Les îles monastiques du lac Tana, en Abyssinie, riches de manuscrits et de

Nos conceptions de la genèse de houille, d'après sa structure microsco-

L'art de faire des photographies sté-réoscopiques de plantes dans la nature,

A cette documentation très variée et fort agréablement présentée s'ajoutent encore seize pages de renseignements de Un nouveau procédé de prospection | toutes sortes : météorologie, T.S.F., nou-

velles scientifiques, inventions, bibliogra-phie commentée, et les mille recettes et procédés utiles en réponse aux curiosités des amateurs.

La Nature. — Revue des Sciences et de teurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

~OBO~ Grands Réseaux de Chemins de Fer Francais

Messieurs les voyageurs sont avisés que depuis le 5 juillet 1934, les Grands Réseaux ont supprimé la quadruple taxe qui était exigée pour le dépôt à la consigne des colis n'ayant pas fait ou ne devant faire l'objet d'un enregistrement comme bagages.

Depuis la même date, certains objets, considérés autrefois comme encombrants, ont été retirés de la liste desdits objets (bicyclettes, voitures pliantes d'enfants, de malades ou de blessés, etc...) et ne sont plus soumis qu'à la taxe simple.

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

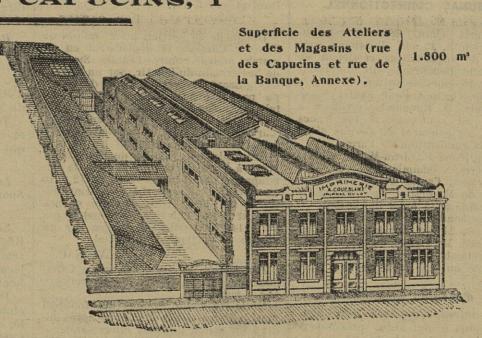
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

-- PRIX MODERES --



SERVICE D'HIVER 1934-35

MONTAUBAN. d.

Caussade.....

Lalbenque.....

Espère.....

St-Denis-Catus ...

Thédirac-Peyril...

Dégagnac

GOURDON (1) d.

Nozac.......... Lamothe-Fénel...

La Chap.-de-Mar .

CAZOULES.....

SOUILLAC. dép.

Gignac-Cressens ...

BRIVE a.

PARIS. (A.) arr.

PARIS. (O.) arr.

CAHORS... | arr . | 7 49 | | 8 1 |

6 8 9 53 11 15 6 48 10 32 11 34 7 25 11 13 — 7 33 11 22 — 7 43 11 32 —

_

7 49 11 38

16 1

42 8 51

28

8 29

8 59 9 12

9 19

9 35

9 41

9 55

10 22

10 46

))

))

De Toulouse à Paris par Cahors

12 11

12 15

12 55

13 16

13 53

13 59

21 13

21 25

OMNIB. (2) OMNIB. (3) EXP. RAPIDE (4) OMNIB. EXP. EXP. RAPIDE

-

-

I

38

48

17

18

19

19 15

19 43

19 50

19 56

20

34 20

17 48 17 56

18 32

18 44 18 57

20

12 20 49

18 12 21 30 22 47

18 20 21 34 22 51

-

22 43

20 59 23 26 0 28 » 23 33 0 38

6 43

8 11

6 55 8 23

19 27 22 18 19 35 —

15 51 | 19 44 | 21 3 | 23 11

29 21 48 23 51

0 43

0 46

-

19

De Paris à Toulouse par Cahors																			
KIP. & OB. OMNIB. OMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. RAPIDE OMNIB.																			
PARIS(Ors								,3° cl.		cl.	10		de luxe		. 20, 3			,2', 3'	37 6 33
PARIS (Au		22	46	D	7	36	10	27		»	19 "	201	-	20	32		10	b 7	76 N
	arrivée		29))	1000		15	48		"	0 "	8		20	4	3	22 16))	92
LIMOGES	départ.	5	43))	1		15	57))		13	-	2	20	3	24)	
BRIVE	arrivée	7	22))	15	38		32	5))		36	10-1-100	4	1	5	5	×	THE PARTY
	départ.	7	3	12 33	15	55	17	38	18	10	1	42	DOL N	4	9	5	11	X	
Gignac-Cres	ssensac.				16	31	-		19	13	-		-	10 -	-	-	-	y	,
SOUILLAC	dép.	8	40		16			16		41	-		-	1000	-	5	53))
La Chapd-		8	52		16	56	5	-	19	50	-		1 Table		000	-	-11)
Lamothe-F		9	2			11		The sale	20	» 9	1962	10	NATURE OF THE PARTY OF THE PART	121	-			6.00	
Nozae		9	12			21	-		20))	-	13		1310					"
GOURDON	dép.	9	26			32	18	40	20	33	-		_	5	14)
Saint-Clair		9	35		17	41	-	-		2)	-			-	-		-)))
Dégagnac .		9	46			52			48	>>	-		-	115	-	-)))
Thédirac-P Saint-Denis	eyrilles.		57		18	3			1	"			1	-	-	100	-)))
Espère	s-catus.	10	7 15		110	13 21	-	-	1823))	-		THE STATE OF	1915			-	,))
	arrivée.	200	24		18	30	19	16))	3	11	0 (000)	5	54	6	58)
CAHORS	départ.	11	50))	19	20))	1 4	15		5	58	7	2	7	27
Sept-Ponts		12	1))	-))	-	-		-		1		7	38
Cieurac		12	16			30	-			*	-	2 3		0.10	To the	-	-	7	53
Lalbenque.		12	23))	-	-))	-		-	-	-	-	-	8	*
Caussade MONTAUE	ANTON	12	51))	20	1	7))	1	10		6	41	0	10	8	27
TOULOUS	F arr	13	23))	20 21	22		"	4	10 53	TO A	7	50	8 9	10	10	59
2002003	L. all.	110	To.	40 00	1	"	147	U	1	20	1	00	40.00	1'	20	0	"	10	-
(1) De Paris à Brive : express ayant lieu du 15 Mai au 19 Novembre inclus.																			

Le Buisson à St-Denis-près-Martel St-Denis-près-Martel et Aurillac

14 28 17 21 14 34 17 26

14 43 17 34

15 4 17 51

15 50 18 37

16 6 18 53

16 49 19 37

17 44

17 59

17 55

18 6

18 21

18 33

18 44

19 »

19 8

19 15

19 20

19 27

18 0

14 56

15 13

15 33

))

))

))

))

17 47

18 19

11

6 40 | 10 59 | » | 19 43 Le Buisson. dép. 7 53 12 5 17 46 20 49 8 31 12 41 19 18 21 26 Cazoulès..... Souillac..... 8 27 11 24 13 48 93 St-Denis-p.-M.ar. 8 49 12 8 14 10 25 16 » St-Denis-près-Martel au Buisson St-Denis-p.-M. d. | " | 7 39 | 9 14 | 12 38 | 16 44 7 58 9 28 12 52 17 15 Martel....

7 59 9 35 12 58 17 26 Baladou . Arrêt. 8 3 9 40 13 2 17 41 Le Pigeon)) Souillac...... 6 52 8 12 9 49 13 11 17 53 8 54 14 8 19 55 14 16 20 4 9 2 (8 19) 9 39 17 53 14 52 20 43 » 18 39 15 44

Le Buisson. ar. 6 15 De Gourdon à Sarlat GOURDON..... 5 56 | 16 34 16 42 16 50 6 5 6 13 16 56 17 7 Grolejac 6 31 6 42 Carsac..... 6 56 | 17 23

 Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 30.
 Ce train correspond à Livoges avec l'express Lyon-Genève-Muthouse-Strasbourg
 N'a lieu que les samedi, dimonche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.
 A lieu du 26 Août au 15 Octobre inclus. Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép. (a. b) (b) (c. appendix Action (a. c. appendix Action Turenne 6 25 9 26 » 13 6 16 43 20 45 » BRIVE ar. 6 56 9 48 » 13 28 17 18 21 7 0 7 PARIS (Orsay) ar. — 18 30 » 21 25 » 5 39 8 23

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

PARIS (Aust.) d. 19 40 22 46| » | 7 36|10 15| » Briye..... dép. 3 46 8 13 12 42 15 52 18 20 4 9 8 8 13 8 16 15 18 57 Turenne.... Rocamadour 4 56 9 34 14 4 17 4 20 37 Gramat 5 9 9 47 14 18 17 17 21 » Flaujac (halte) ... » 10 » 14 31 17 30 » Assier..... 5 30 10 11 14 43 17 41 21 31

De Cahors à Libos CAHORS..... 6 29 | 14 Mercuès..... Douelle (Arrêt)..... 18 55 18 59 19 7 19 13 19 24 19 28 19 36 19 43 19 50 6 43 15 6 47 15 6 54 15 7 » 15 7 12 15 7 16 15 7 24 15 7 31 16 Parnae 28 34 Luzech Castelfranc..... Prayssac (Arrêt).... 45 15 49 17 22 17 34 17 46 Puy-l'Evêque..... 15 57 Duravel Soturac-Touzac 38 11 Fumel 7 48 16 22 18 13 LIBOS 7 53 16 27 18 19 20 20 1 20 6

De Libos à Cahors

LIBOS dép	6	32	1 9	24	114	25	1 18	2
Fumel	6	42	9	31	14	32	18	9
Soturac-Touzac	6	58	9	41	14	42	18	19
Duravel	7	9	9	48	14	49	18	26
Puy-l'Evêque	7	25	9	56	14	56	18	33
Prayssac (Arrêt)	7	39	10	4	15	4	18	41
Casteffranc	7	56	10	9	15	9	18	46
Luzech	8	16	10	20	15	20	18	56
Parnae	8	29	10	29	15	29	19	6
Douelle (Arrêl)))))	10	34	15	34	19	11
Mercues	8	44	10	39	15	39	19	17
CAHORS	9	2	10	51	15	51	19	30

De Cahors à Capdenao

					2-8-5			
CAHORS	8	2	9	50	16	16	18	36
Cabessut	8	11	10	1	16	27	18	47
Arcambal	8	20	10	17	16	36	19))
Vers	8	28	10	35	16	44	19	11
Saint-Géry	8	25	10	50	16	49	19	19
Conduché	8	46	11	19	17))	19	36
Saint-Cirq-la-Popie	8	52	11	29	17	-6	19	44
St-Martin-Labouval	8	59	11	53	17	13	20))
Calvignae	9	5	12	3.	17	19	20	9
Cajarc	9	16	12	20	17	31	20	26
Montbrun	9	25	At	itre	17	40	20	39
l'oirac	9	33		sai s de	17	48	20	51
Lamadeleine	9	44	fo	ire	17	59	21	6
CAPDENAC	9	55	à Ca	rjare.	18	10	21	20

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC	1 7	11	1 11	49	19	1	ne pi
Lamadeleine	7	23	12	5	19	11	
Toirac	7	34	12	19	19	20	D.
Montbrun	7	42	12	30	19	27))
Cajare	7	52	12	45	19	37	W
Calvignac	8	2	12	58	19	46))
St-Martin-Labouval	8	9	13	7	19	54	**
Saint-Cirq-la-Popie	8	17	13	17	20	1	*
Conduché	8	23	13	25	20	7))
Saint-Géry	8	38	13	41	20	19	"
Vers	8	43	13	48	20	24	*
Arcambal	8	50	13	59	20	31))
Cabessut	8 9	59	14	14	20	41	"
" CAHONS	1 9	6	1 14	23	20	48	*